



Rapport chiffres 2020

Etat de l'islamophobie en Belgique

Septembre 2021



Collectif pour l'Inclusion
et contre l'Islamophobie
en Belgique



Cette licence permet de remixer, arranger, et adapter ce document à des fins non commerciales tant que l'auteur est cité comme suit : *Collectif pour l'Inclusion et contre l'Islamophobie en Belgique (CIIB), Rapport Chiffres 2020 - État de l'islamophobie en Belgique, Bruxelles, publié en septembre 2021, 47 pages.*

(incluant l'envoi d'un exemplaire à l'adresse : contact@islamophobia.be ; les nouvelles productions sont diffusées selon les mêmes conditions).

© Image de couverture : image libre d'utilisation à des fins non commerciales (www.canva.com)

Remarques, commentaires, observations ? N'hésitez pas à nous écrire à contact@islamophobia.be.

Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique asbl, N° entreprise : 0561.784.903

Sommaire

1. Introduction : l'autre virus - de la haine - en ces temps de covid	3
2. Chiffres de l'islamophobie en 2020	7
1.1. Un service d'écoute et d'assistance aux victimes.....	7
1.2. 119 requêtes dont 80 signalements islamophobie en 2020	9
1.3. Nombre de signalements et de dossiers islamophobie par mois	10
1.4. Évolution générale de l'islamophobie en Belgique (de 2011 à 2020) – chiffres d'Unia	12
1.5. Analyse des dossiers islamophobie du CIIB.....	13
1.5.1. Répartition par genre	13
1.5.2. Répartition par domaine.....	14
1.5.3. Répartition par région	15
1.5.4. Répartition par type d'infraction	16
1.5.5. Répartition par cible	18
1.5.6. Répartition par dimension institutionnelle.....	19
3. Quelques initiatives en faveur de l'inclusion et du respect	20
4. Dix recommandations pour lutter efficacement contre l'islamophobie	33
5. Conclusion : les antitoxines de l'inclusion pour une société plus respectueuse ..	35
Annexe 1 : limites dans la collecte de données	36
Annexe 2 : liste des 48 dossiers islamophobie en 2020	37
Annexe 3 : canal de contact pour les requêtes et signalements	43

1. Introduction : l'autre virus - de la haine - en ces temps de covid

Ce rapport chiffre – notre quatrième – donne un état de santé de notre société démocratique et cosmopolite en matière de droits humains, et plus particulièrement en ce qui concerne l'islamophobie en Belgique.

Durant l'année 2020, la Belgique fut mise à l'épreuve. Face à l'épidémie mondiale du covid, les citoyens ont fait l'expérience de l'isolement, de leur vulnérabilité et de la peur de la contamination. Une fracture nouvelle apparaissait au fil des mois, notamment entre les personnes favorables au vaccin et ceux qui y étaient opposés. La liberté était invoquée par les deux camps, les premiers voulant retrouver une vie normale le plus vite possible et les seconds refusant qu'on leur impose la vaccination.

Pour notre association, l'année 2020 fut aussi une année de réflexion et d'introspection pour faire le point depuis notre année de création, en 2014, sur notre vision, notre stratégie dans la lutte contre l'islamophobie et notre capacité à agir encore plus efficacement. Notre volonté de consacrer autant d'énergie à faire advenir la société inclusive que nous appelons de nos vœux qu'à lutter contre l'islamophobie marque un tournant dans l'histoire du Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique (CCIB).

C'est pourquoi le nouveau nom de notre association est depuis 2021 **le Collectif pour l'Inclusion et contre l'Islamophobie en Belgique (CIIB)**. Le renouvellement de notre Conseil d'administration a permis de préciser notre vision, notre mission, de moderniser notre logo et de mettre à jour nos axes prioritaires.

L'islamophobie reste une réalité très préoccupante en Belgique même si en 2020, les chiffres montrent globalement une diminution du nombre de dossiers islamophobie (de 79 en 2019 à 48 en 2020). Par ailleurs, la crise du covid a eu des effets de transfert perceptibles : il y a eu d'une part une diminution des actes islamophobes à travers des relations interpersonnelles ; ceux-ci étant liés à la diminution des contacts réels entre les gens mais d'autre part, il y a eu une grande augmentation des messages islamophobes et incitant à la haine dans le monde virtuel.

Grâce au travail de collecte des actes islamophobes depuis plusieurs années, nous sommes à présent en mesure de tracer des tendances qui mettent en évidence des informations précieuses sur la spécificité de cette forme de xénophobie. Ce rapport est une contribution inédite au débat public pour aider les chercheurs, les journalistes, les décideurs politiques, les acteurs de la société civile à mieux comprendre les manifestations de l'islamophobie pour mieux les combattre. Ensemble, sans attendre.

**Le Conseil d'Administration
du Collectif pour l'Inclusion et contre l'Islamophobie en Belgique (CIIB)**



Visite royale dans un lieu de soins durant la période covid



Soutien aux hôpitaux dans la lutte contre le covid19 : remise d'un chèque de 50.000€ au Centre Hospitalier Régional de la Citadelle par l'Union des Mosquées de la Province de Liège (UMPL)



Définition de l'inclusion

L'inclusion se définit comme un processus multi-dimensionnel permanent de renforcement, spontané ou stimulé par des politiques publiques, de la participation sociale, économique, culturelle et civique des personnes et groupes sociaux à *leur* société.

Ainsi, l'inclusion implique la reconnaissance de la dignité, de la liberté et de la diversité humaines ainsi que le respect des droits humains. L'accomplissement du principe de citoyenneté nécessite aussi la mise en oeuvre d'actions positives visant à corriger les conséquences matérielles et symboliques des désavantages socio-économiques et culturels.

L'inclusion permet à chacun.e de s'accomplir individuellement en pleine émancipation et de contribuer collectivement au projet de société. Celle-ci est indissociable de la manière dont on conçoit le modèle de société dans lequel nous voulons assurer le bien-être de ses membres, le vivre-ensemble et le faire-ensemble.





Définition de l'islamophobie

L'islamophobie se définit comme l'ensemble des actes de violence (harcèlement, discrimination, délit et crime de haine) visant au moins une personne, un bien ou une institution en raison de son appartenance réelle ou supposée à la religion et/ou aux cultures musulmanes.

Ces violences, agissant de manière structurelle et systémique, peuvent être verbales, psychologiques, physiques, institutionnelles et/ou économiques.



2. Chiffres de l'islamophobie en 2020

1.1. Un service d'écoute et d'assistance aux victimes

Le service d'écoute et d'assistance aux victimes du Collectif pour l'Inclusion et contre l'Islamophobie en Belgique (CIIB) répond notamment à la détresse des personnes victimes de discriminations, de harcèlements, de propos haineux et de crimes racistes, xénophobes et islamophobes.

Notre responsable première ligne reçoit les requêtes et les traite en toute confidentialité. Les aides apportées sont multiples : écoute, demande de renseignements, conseil sur une situation considérée comme étant délicate, jurisprudence, assistance dans les démarches de médiation vis-à-vis d'une organisation ou d'une institution, soutien juridique en dernier recours. Des permanences sont organisées en Wallonie et à Bruxelles avec un accueil sur rendez-vous et en ligne.

Voici les indicateurs pour les années 2017, 2018, 2019 et 2020 :

Indicateurs	2017	2018	2019	2020
Nombre d'appels téléphoniques	200	350	320	480
Nombre de réunions (privées) avec des victimes	3	13	11	2
Nombre de réunions avec des victimes, institutions, avocats, etc.	10	9	11	13
Nombre de présences aux audiences en Justice	4	4	2	1
Nombre de dossiers en Justice	2	5	4	5
Nombre de dossiers ouverts au CIIB	n.d.*	120	108	119
Nombre de dossiers transmis aux institutions (UNIA, IEFH, ...)	77	105	56	33
Nombre de dossiers en cours en fin d'année civile	47	54	91	114
Nombre de demandes d'informations via d'autres canaux de communication que téléphone/courrier	n.e.*	n.e.*	70	110

Tableau 1 : Indicateurs de suivi des activités de la première ligne (assistance aux victimes) en entre 2017 et 2020 (*n.d. signifie non disponible – n.e.* signifie non enregistré)

Le CIIB coopère avec les institutions publiques, principalement Unia (Centre interfédéral pour l'égalité et la lutte contre les discriminations) pour assurer un meilleur suivi des dossiers. En 2020, 30 dossiers ont été transmis à Unia. Certains dossiers n'ont pu être transmis à Unia car le/la requérant.e n'a pas donné son accord.

	2017	2018	2019	2020
Nombre de requêtes (REQ) au CIIB	75	120	108	119
Nombre de signalements (SIGN) au CIIB	72	96	96	105
Nombre de signalements islamophobie au CIIB	69	81	79	80
Nombre de dossiers (DOS) au CIIB	72	96	96	73
Nombre de dossiers islamophobie au CIIB	69	81	79	48
Nombre de dossiers islamophobie transmis à Unia	49	67	55	30

Tableau 2 : Comparaison entre 2017 et 2020 du nombre de requêtes, de signalements islamophobie, de dossiers et de dossiers islamophobie du CIIB (dont ceux transmis à Unia)

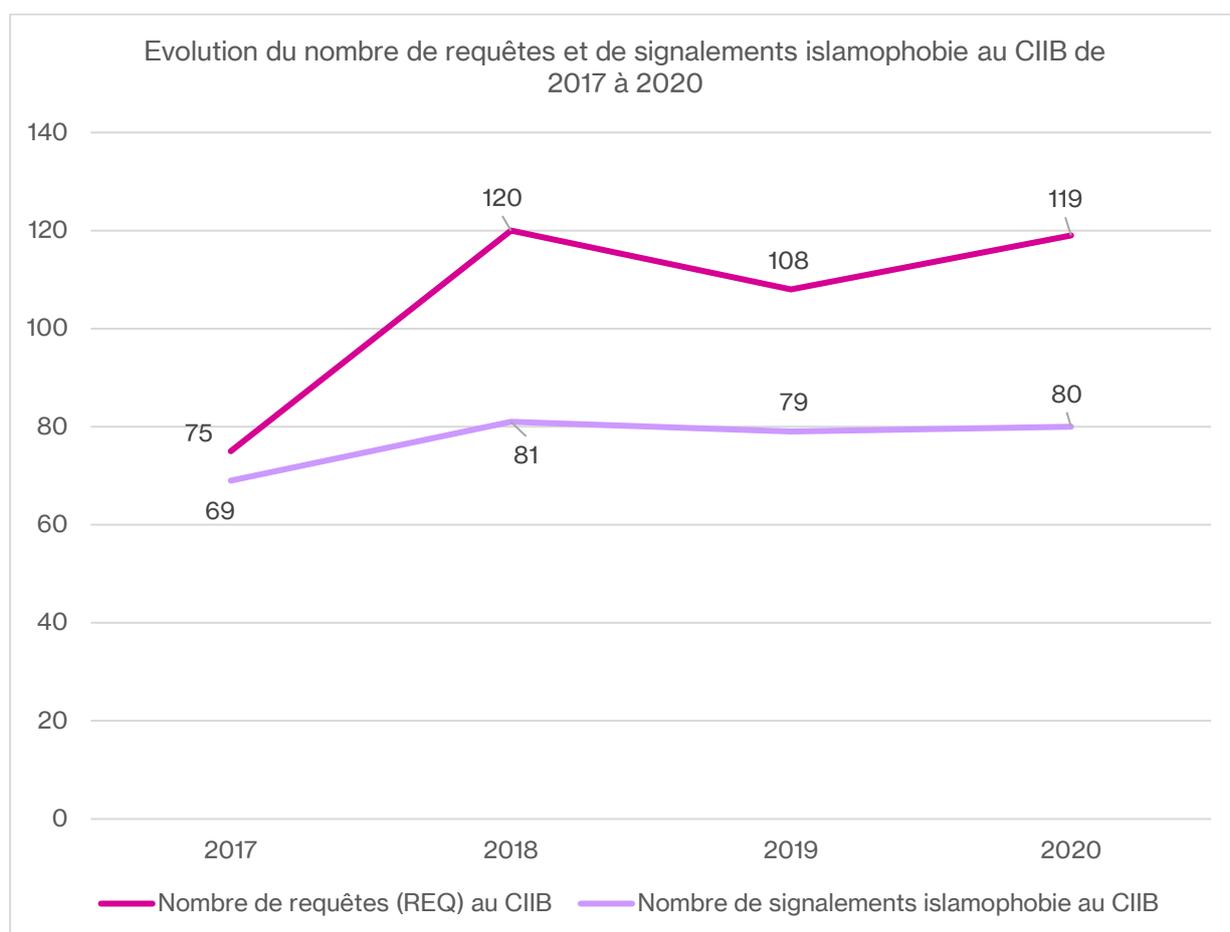


Figure 1 : Évolution du nbre de requêtes et de signalements islamophobie au CIIB de 2017 à 2020

1.2. 119 requêtes dont 80 signalements islamophobie en 2020

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020, **73 dossiers** pour des faits à caractère islamophobe, après analyse, ont été signalés, sur un total de **119 requêtes** (REQ), réparties comme suit :

- **105 signalements** (SIGN), à savoir des faits déclarés auprès du CIIB, dont
 - **80 signalements** ont été après analyse considérés comme islamophobes,
 - **73 dossiers** (DOS) dont 48 dossiers ont été, après analyse, considérés comme islamophobes (un dossier concerne parfois plusieurs signalements),
- **14 demandes d'informations** (DDI) sur des situations potentiellement islamophobes¹ où une demande d'avis du CIIB a été sollicitée.

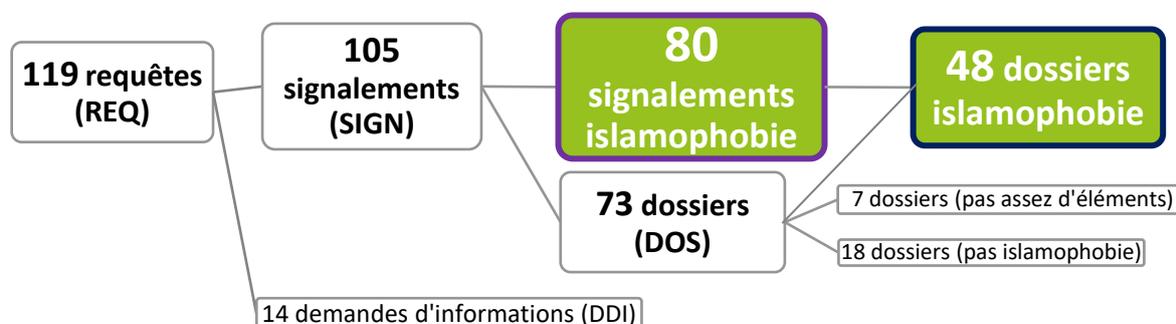


Figure 2 : Décomposition des 119 requêtes reçues par le CIIB en 2020 en signalements, en dossiers et dossiers islamophobie

PPour information, les DDI concernent :

- principalement le port foulard pour des études, un stage ou un emploi (de manière générale ou pour un établissement précis) ou pour une bénéficiaire du CPAS ou pour une citoyenne dans une salle d'audience (tribunal)
- l'impact de l'arrêt de la Cour constitutionnelle
- le droit de faire la prière sur son lieu de travail
- un cas de délation pour « radicalisation » sur le lieu de travail (demande de conseil)

1.3. Nombre de signalements et de dossiers islamophobie par mois

Les actes islamophobes se répartissent mensuellement durant l'année 2020 comme suit (avec deux pics d'activités en février et avril) :

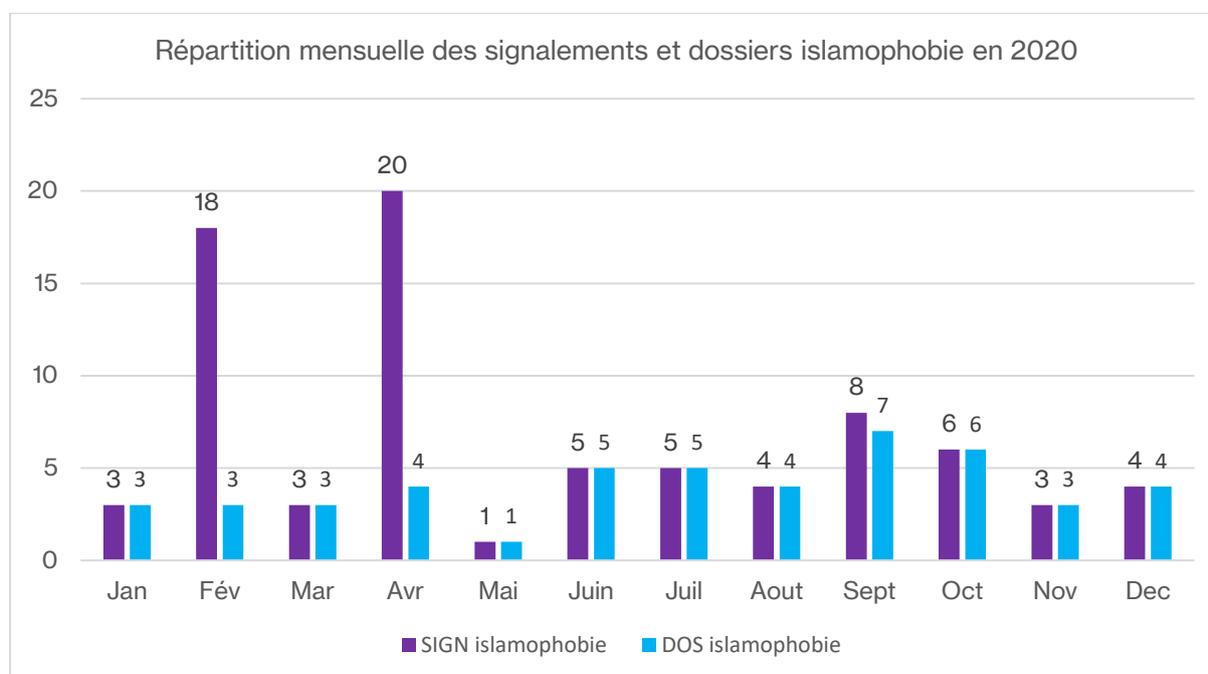


Figure 3 : Répartition mensuelle des signalements islamophobie (N=80) et des dossiers islamophobie (N=48) en 2020

Les deux pics de signalements portent sur deux messages précis incitant ouvertement et publiquement sur les réseaux sociaux (Facebook) à la haine envers les musulmans :

- Message haineux et apologie du terrorisme sur Facebook d'un certain Firmin H. suite à la prière mortuaire du célèbre Professeur Rachid Haddach à Bruxelles (février 2020) : **"Des grenades dans cette foule de dégénérés. On est en Belgique bon sang de bon soir" "dommage que je n'ai plus mon camion"**
- Message haineux et apologie du terrorisme sur Facebook d'un certain Michel B. (avril 2020) : **"Appelez l'armée sinon on fera notre propre loi et je ne serai pas tendre. Rien à foutre de crs parasites. Qu'ils rentrent chez eux ! Si jamais je met la main sur une arme comme le FNP90 , faudra allez à la mosquée. Ce que je trouve inadmissible dans notre pays catholique. Ce sont eux qui viennent chez nous et on devrait se plier à leur exigences ! Hors de question ! Qu'ils crèvent. Ce sont des animaux."**

" Qu'on les tue!"

" il y a la fête du mouton, pq pas la fête des musulmans? On les égorge dans la sdb!"

Ces deux messages particulièrement violents ont suscité une vive réaction auprès des internautes. Nous avons reçu plusieurs fois chacun de ces deux signalements qui sont manifestement en infraction avec la législation. Le CIIB a alerté le Bourgmestre et la police, s'est constitué personne lésée. Il assure le suivi de ces deux dossiers. La police s'est rendue chez un des deux auteurs à ce jour.

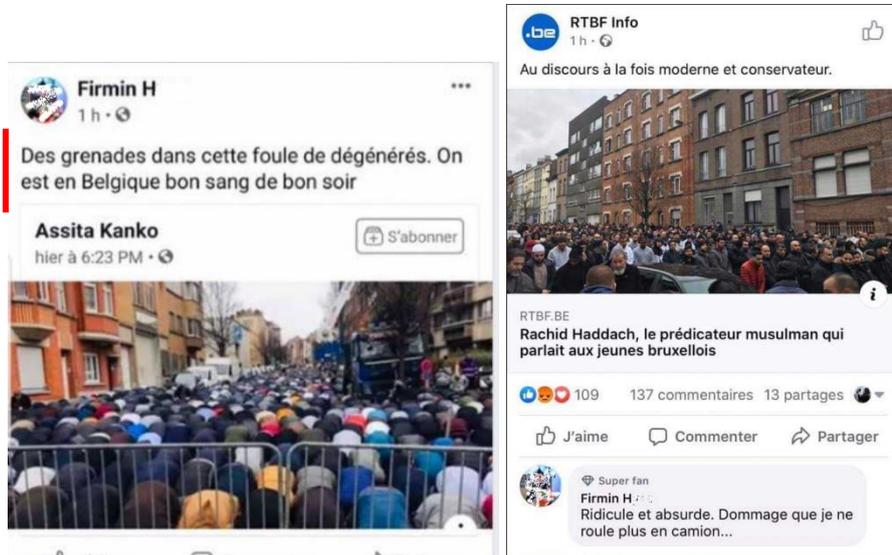


Figure 4 : Messages incitant à la haine et à la violence envers des musulmans, publiés par Firmin H pour lequel le CIIB a reçu plusieurs fois le signalement pour islamophobie

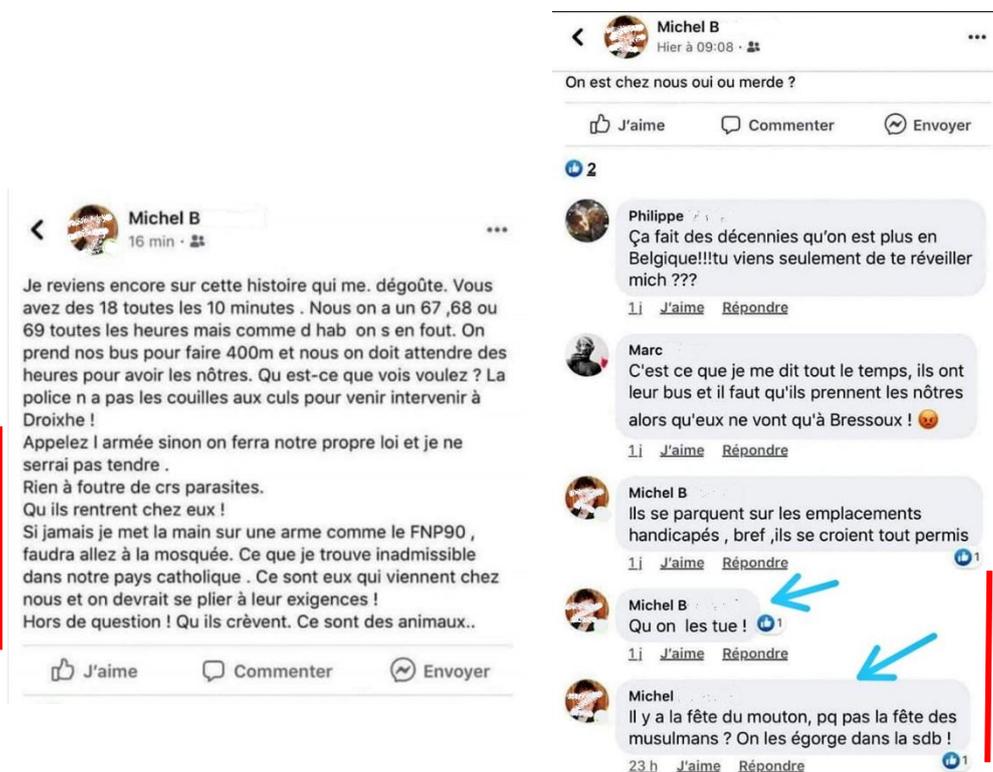


Figure 5 : Messages incitant à la haine et la violence envers les musulmans, publiés par Michel B. pour lequel le CIIB a reçu 20 fois le signalement pour islamophobie

1.4. Évolution générale de l'islamophobie en Belgique (de 2011 à 2020) – chiffres d'Unia

Pour avoir une vision d'ensemble des actes islamophobes en Belgique en 2020, le CIIB a fait le choix de rédiger une courte introduction sur la situation de l'islamophobie à partir des rapports d'Unia afin de comprendre la tendance générale sur plusieurs années. Rappelons qu'en 2020, 30 dossiers du CIIB ont été transmis à Unia².

Dans son rapport annuel³, Unia rapporte 230 nouveaux dossiers « islamophobie » en Belgique en 2020, sur un total de 261 dossiers liés à la conviction religieuse et philosophique. Cela signifie plus précisément que **88,1% des actes concernent des personnes de confession musulmane** (contre 86,3% en 2019). Depuis plusieurs années, une tendance générale indique que **9 dossiers sur 10 en matière de conviction religieuse et philosophique concernent l'islam et les musulmans**, ce qui est en soi un indicateur d'une situation interpellante et inquiétante.

Voici l'évolution du nombre de dossiers « islam » par rapport au nombre des dossiers convictions entre 2011 et 2020 :

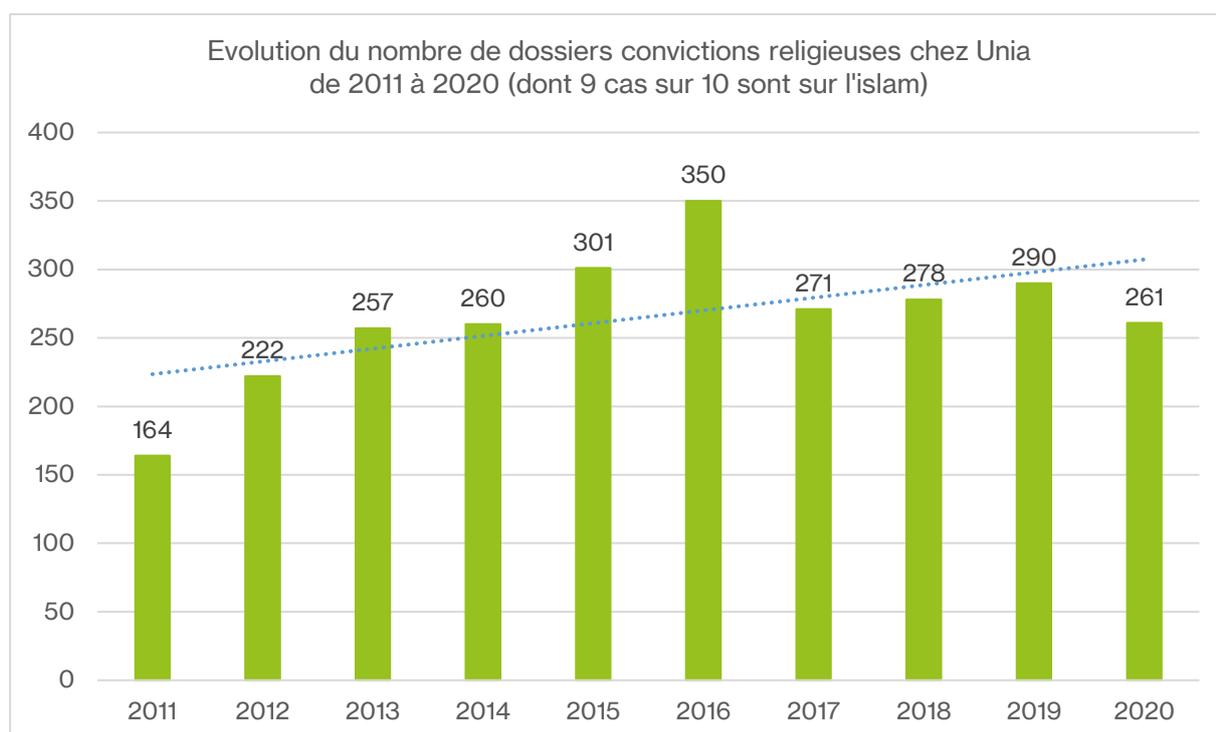


Figure 6 : Nombre de dossiers "convictions" chez Unia de 2011 à 2020 (la courbe en bleu pointillé représente la moyenne)

² Certains dossiers n'ont pas été transmis à Unia, principalement parce que la victime n'avait pas donné son accord formel, ou parce qu'après analyse du CIIB, ils n'étaient pas considérés comme étant islamophobes (conflit de voisinage par exemple...) ou parce qu'Unia pas compétent ou n'est plus en mesure d'assurer le suivi des messages haineux sans victime directe.

³ <https://www.unia.be/fr/publications-et-statistiques/publications/rapport-chiffres-2020>

Bien que l'islamophobie ait diminué par rapport à son niveau exceptionnel en 2016 (lié notamment aux effets post-attentats de Zaventem et du métro de Maelbeek), elle diminue en 2020, ce qui peut s'expliquer par l'impact exceptionnel de l'épidémie du covid19 qui a limité les interactions sociales.

1.5. Analyse des dossiers islamophobie du CIIB

Dans cette partie, nous allons analyser plus en détail les chiffres du CIIB (73 dossiers) selon différents critères. Parmi les dossiers ouverts et/ou traités en 2020, le CIIB a clôturé 92% des dossiers (situation début septembre 2021).

1.5.1. Répartition par genre

En 2020, sur base de l'analyse des victimes déclarées dans les 48 dossiers islamophobie, 9 victimes sur 10 sont des femmes, ce qui est exceptionnel et confirme le caractère particulièrement genré des actes islamophobes qui sont rapportés au CIIB (remarque : il peut y avoir plusieurs victimes dans un même dossier⁴).

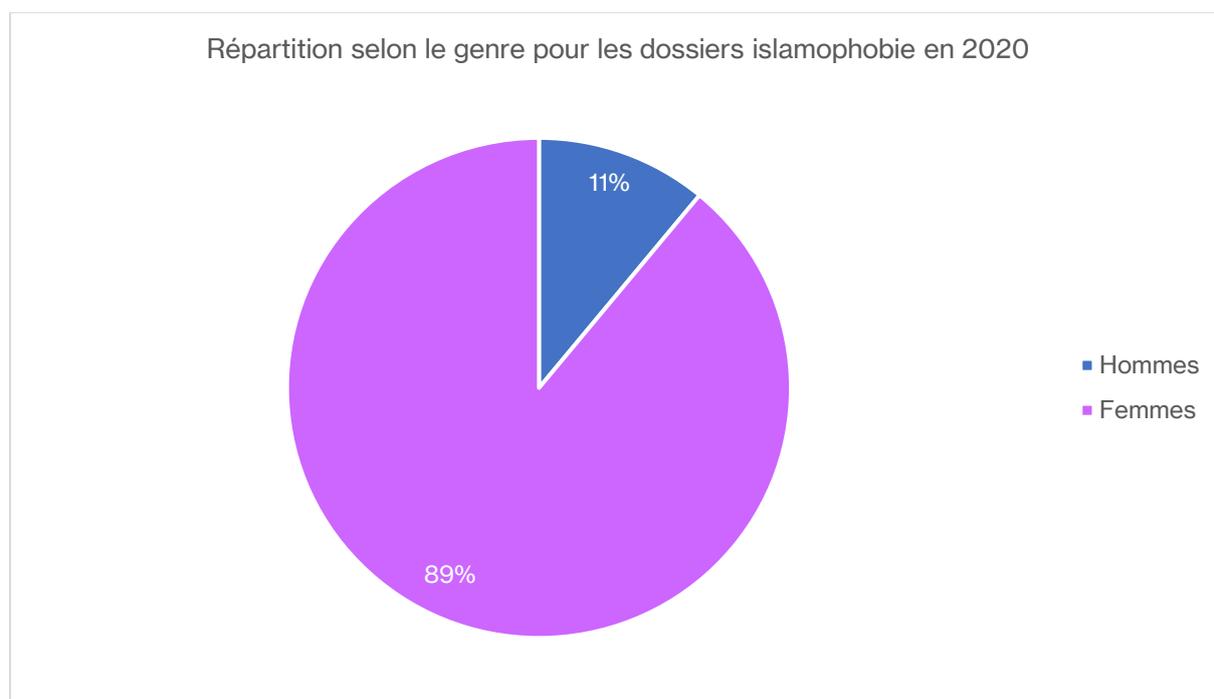


Figure 7 : Répartition des victimes connues dans les dossiers islamophobie en 2020 selon le genre (N=27)

⁴ Ce qui donne un total de 27 victimes directes sur 48 dossiers. Les autres dossiers concernent des propos islamophobes sur les réseaux sociaux (principalement), des profanations et/ou attaques contre des lieux de culte ou des bâtiments communautaires (tête de cochon)... où la victime n'est pas une personne physique.

Précisément, sur les 27 individus victimes d'actes islamophobes déclarés, le genre identifié se répartit comme suit :

- des femmes dans près de 89% des cas
- des hommes pour 11% des cas.

Cela constitue clairement une des spécificités de l'islamophobie chiffrée (la partie visible de l'iceberg), dont les victimes sont très majoritairement des femmes (avec dans la plupart des cas une visibilité de la pratique religieuse), reconnues comme groupe vulnérable.

Sur base des rapports chiffres du CIIB, cette tendance est constante visible depuis plusieurs années :

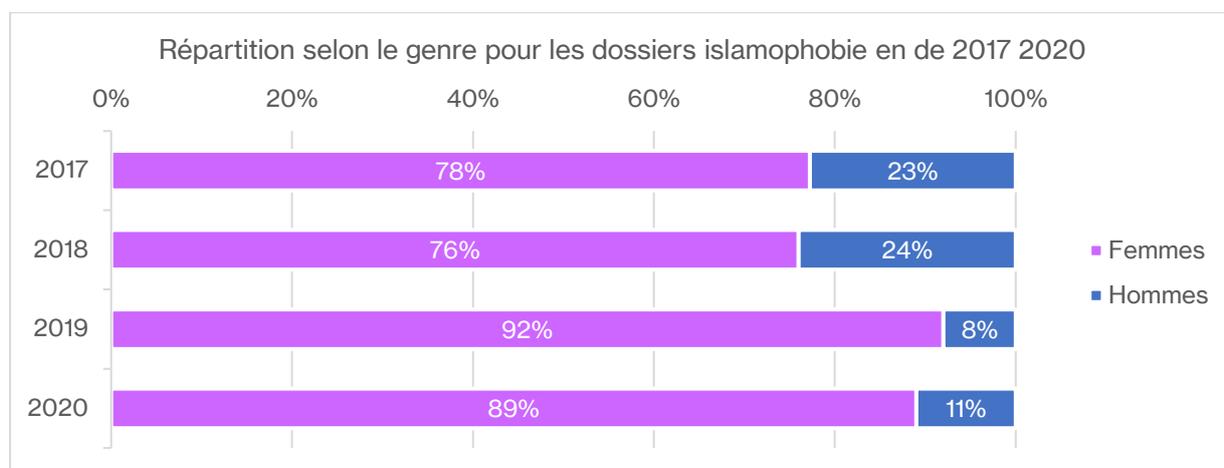


Figure 8 : Répartition selon le genre pour les dossiers islamophobie en 2017 (N=29), 2018 (N=25), 2019 (N=21) et 2020 (N=27)

1.5.2. Répartition par domaine

Les 48 dossiers islamophobie de l'année 2020, comptabilisés après analyse par le CIIB, concernent principalement les domaines suivants :

	Nbre de dossiers	%
Médias/Internet	22	46 %
Enseignement/Formation	8	17%
Travail/Emploi	7	15%
Vie en société	7	15%
Biens et services	2	4%
Police/Justice	1	2%
Culte	1	2%
Protection sociale	0	0%
Politique	0	0%

Tableau 3 : Répartition du nombre de dossiers islamophobie par domaine en 2020 (N=48)

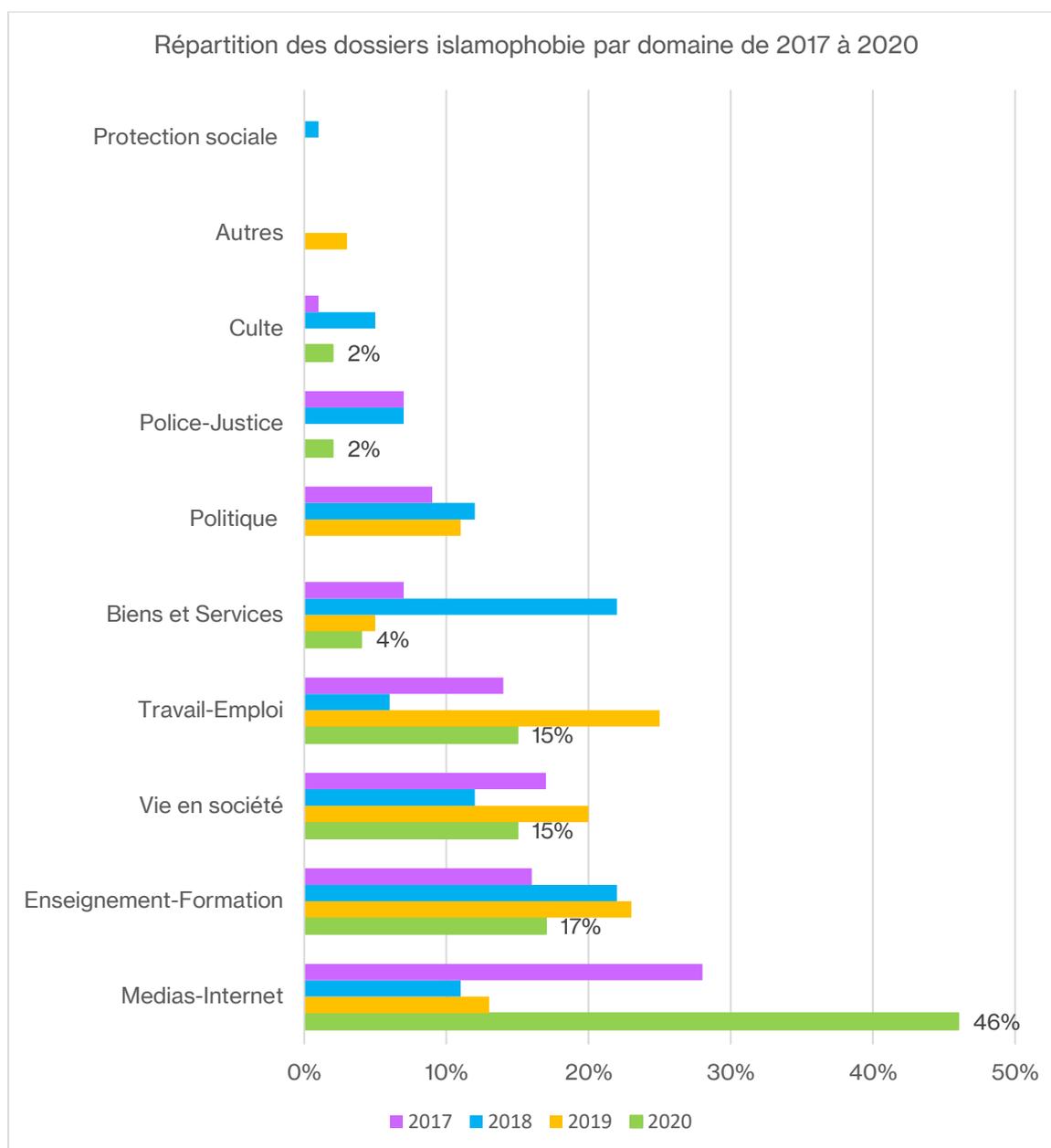


Figure 9 : Répartition des dossiers islamophobie par domaine en 2017 (N=69), en 2018 (N= 81), en 2019 (N=79) et en 2020 (N=48) ; les pourcentages ne sont indiqués que pour 2020

1.5.3. Répartition par région

Les 48 dossiers islamophobie se répartissent comme suit selon les Régions et les Communautés :

- Bruxelles : 19% des cas (soit 9 dossiers),
- Wallonie : 21% des cas (soit 10 dossiers)
- Communauté germanophone : 0% des cas (soit 0 dossier)
- Flandres : 15% des cas (soit 7 dossiers).

Et 44% dans le monde virtuel (Internet et réseaux sociaux), soit 21 dossiers.
La région est non déterminée pour 1 dossier.

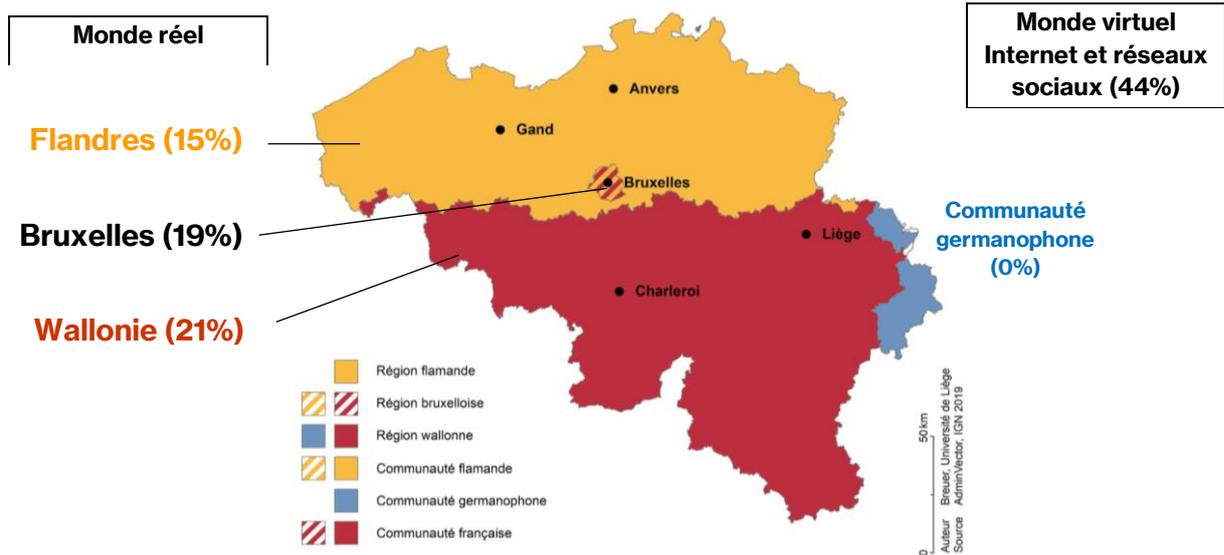


Figure 10 : Répartition géographique des dossiers islamophobie en 2020 par région (N=48)

1.5.4. Répartition par type d'infraction

Les 48 dossiers islamophobie analysés en 2020 par le CIIB se répartissent comme suit :

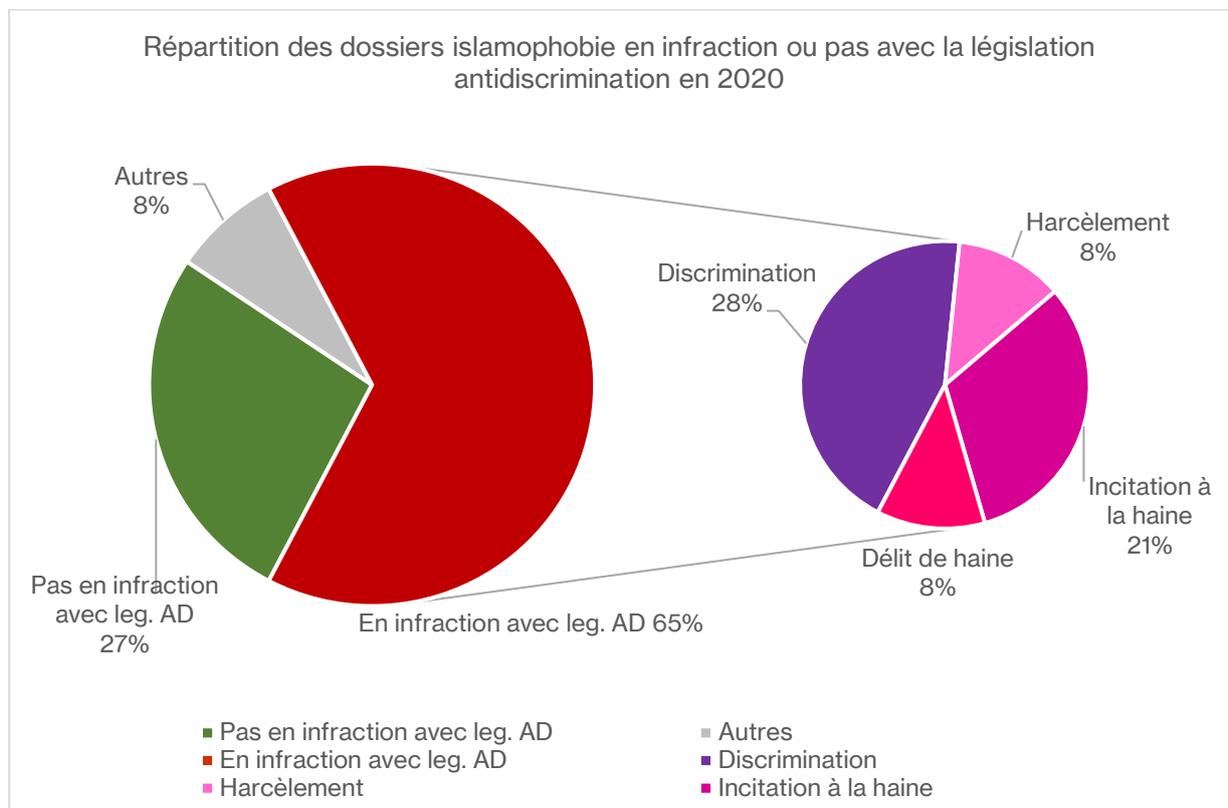


Tableau 4 : Répartition en % des dossiers islamophobie en fonction du caractère infractionnel vis-à-vis de la législation anti-discrimination (leg. AD) et type d'infraction (N=48)

Les dossiers sont détaillés comme suit :

- 31 dossiers islamophobes (soit 65%) sont en infraction avec la législation anti-discrimination dont :
 - 14 dossiers pour discrimination (28%)
 - 4 dossiers pour délits de haine (8%)
 - 3 dossiers pour harcèlement (6%)
 - 10 dossiers pour incitation à la haine (21%)
- 13 dossiers islamophobes (27%) ne sont pas en infraction avec la législation anti-discrimination
- 4 dossiers (8%) sont catégorisés comme « autre » (cf. annexe 2 pour plus de détails).



Figure 11 : Dégradation de bien public - tag islamophobe "FUCK MUSLIM" signalé le 31/05/2020. La police a été immédiatement alertée et le tag fut nettoyé par les autorités locales.

1.5.5. Répartition par cible

Sur les 48 dossiers islamophobie en 2020, les cibles de l'islamophobie rapportées au CIIB en 2019 se répartissent comme suit :

- particuliers (63%)
- bâtiments religieux ou communautaires (mosquées, centres islamiques, magasins halal) (4%)
- Biens publics (4%)
- Espace virtuel : cibles non identifiées ou non déclarées (29%)

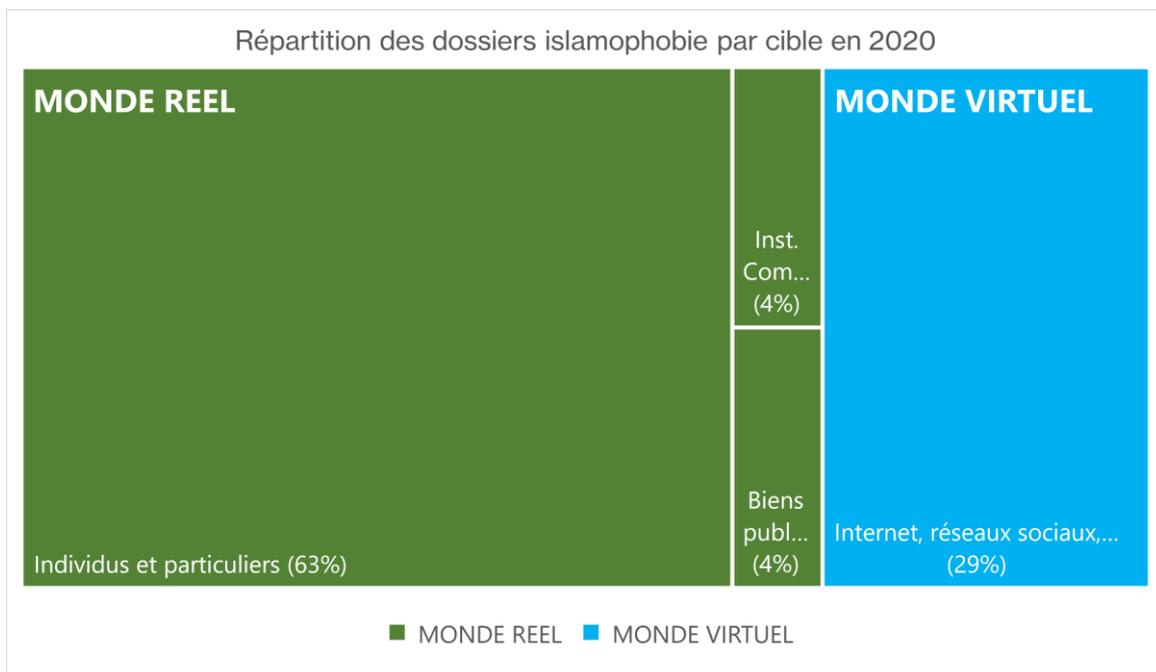


Figure 12 : Répartition en % des dossiers islamophobie par type de cible en 2020 (N=48)

1.5.6. Répartition par dimension institutionnelle

Le CIIB a constaté après analyse des dossiers islamophobie que **l'auteur du rejet ou de la violence envers des personnes musulmanes ou perçues comme telles est la puissance publique (violences institutionnelles) dans 25% des cas :**

- violences policières,
- interdiction foulard dans l'accès à l'enseignement, dans les hôpitaux ou laboratoires, pour des formations à l'emploi, dans l'accès aux biens et services (CPAS, accès à une piscine),
- refus à une maman d'être accompagnatrice scolaire,
- suspension d'un fonctionnaire,
- refus d'accès pour une animatrice extérieure à un établissement scolaire d'inscription ou refus de passage d'examen)
- etc.

Dans 75% des cas, il ne s'agit pas de la violence institutionnelle.

Constater que plus de 1 dossier sur 4 est le fait de la puissance publique est très interpellant car il illustre le caractère institutionnel et structurel d'une forme d'islamophobie dans certaines institutions publiques de notre pays. L'État est le garant de la Constitution, de la justice et de l'égalité réelle. Constater que celui-ci soit à l'origine d'actes de rejet ou discriminatoires alors qu'il joue un rôle fondamental pour faire respecter les lois et montrer l'exemple est profondément choquant.



Figure 13 : Répartition en % des dossiers islamophobie par dimension institutionnelle en 2020 (N=48)

3. Quelques initiatives en faveur de l'inclusion et du respect

Comme chaque année, au-delà de la dénonciation des actes islamophobes, le CIIB accorde une grande importance à valoriser les initiatives positives et les solutions visant à promouvoir le respect mutuel et la déconstruction des préjugés envers les personnes musulmanes.

Ces actions peuvent sembler mineures face au défi de la lutte contre les discriminations et la xénophobie. **Il est important que chacun.e prenne conscience que la lutte contre l'islamophobie nous concerne tou.te.s et que chacun.e peut agir à son niveau pour promouvoir une société du respect.**

Les initiatives en faveur de l'inclusion, présentées ci-dessous, ne sont pas exhaustives mais permettent d'avoir une vue des actions positives qui contribuent à une société plus juste, plus libre et plus inclusive.



INTERRELIGIEUX ET DÉVELOPPEMENT DURABLE - CHRÉTIENS ET MUSULMANS S'ENGAGENT POUR PRENDRE SOIN ET PROTÉGER LA TERRE

Le Centre El Kalima (qui signifie en arabe « la parole ») publie un dossier intitulé : « Prendre soin de la Terre. Chrétiens et musulmans s'engagent ».

Cette association chrétienne a pour objectif principal de favoriser et d'approfondir les relations, la rencontre et le dialogue entre chrétiens et musulmans.

Au-delà de l'analyse des Textes sacrés, le dossier s'intéresse aux dynamiques de terrain et notamment les actions en faveur de l'environnement ou encore les mosquées vertes : mosquée Selimiye à Saint-Jossetten-Noode est relevé (inaugurée en 2015),

Pour commander la revue (10€ + frais de port) : info@elkalima.be – www.elkalima.be.



CULTURE/THÉÂTRE - L'HUMORISTE FRANÇAIS HAROUN: LE RIRE COMME ANTIDOTE AUX PRÉJUGÉS ENVERS LES MUSULMANS

Ses one-man-shows cartonnent ! L'humoriste français Haroun manie les mots depuis 2017 où il fait ses débuts au théâtre Le République. Durant le confinement, Haroun met à disposition gratuitement ses spectacles sur son site Pasquinade.fr. Son but est d'adapter au numérique le principe du chapeau avec pour volonté de rapprocher créateurs de contenus et public.

Son humour est décrit comme noir, pince-sans-rire et burlesque. Haroun envisage le stand-up comme une « arme de réflexion massive ».

Subtil et sans tabou, Haroun critique aussi les réactions épidermiques chez certains musulmans face aux propos débiles, contradictoires ou complotistes.

Voir sa vidéo « *Pas que* » (disponible gratuitement sur YouTube) :

<https://www.youtube.com/watch?v=y8fOQjulqrA>

Lire aussi à ce sujet l'article de Monde « un islam satirique a existé – à la rencontre de Nasreddine » : https://www.lemonde.fr/le-monde-des-religions/article/2020/09/13/un-islam-satirique-a-existe-a-la-rencontre-du-mollah-nasreddine_6051973_6038514.html

ENTREPRENEURIAT - FERDAOUS EL BENNI CONÇOIT UNE CEINTURE CHAUFFANTE, MASSANTE ET APAISANTE POUR SOULAGER LES DOULEURS DE RÈGLES

Pour les 80% de femmes qui éprouvent des douleurs durant leurs règles, cette jeune entrepreneuse d'Orléans a une



solution. « *En étant femme, il faut sortir des tabous que ce soit au niveau des règles ou d'autres sujets. Il faut s'ouvrir aux autres et pouvoir communiquer sans frein* »

Découvrir son parcours et son projet (reportage France 3) : <https://youtu.be/ZEtOp-GnSy4>

Le chantier de la mosquée va reprendre



RELATIONS ÉLUES LOCAUX / COMMUNAUTÉ MUSULMANE LOCALE - CONSTRUCTION D'UNE MOSQUÉE

À Malmedy, un projet de mosquée, développé par l'Association culturelle des Turcs de Malmedy va pouvoir se concrétiser, malgré la découverte de trois têtes de cochon sur le site en avril 2016.

Le projet a reçu l'autorisation urbanistique par les autorités communales et permettra de rénover l'ancienne laiterie malmédienne.

RESPECT ET BUSINESS - EXCUSES PUBLIQUES DU PATRON DE RYANAIR, MICHAEL O'LEARY AUX PASSAGERS MUSULMANS OFFENSES

The Times @thetimes

Michael O'Leary, the chief executive of Ryanair, has said that Muslim men should be profiled at airports because "that is where the threat is coming from"

Ryanair boss Michael O'Leary wants extra checks on Muslim men
Michael O'Leary, the chief executive of Ryanair, has said that Muslim men should be profiled at airports because "that is where the threat is coming from"
thetimes.co.uk

7:00 AM · 22 févr. 2020

CCIB - Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique asbl ongeveer 2 jaar geleden

«...On ne peut que conseiller aux hommes musulmans de choisir une autre compagnie que Ryanair. Et par extension aussi aux femmes musulmanes. Et par extension aussi à tout être humain qui refuse le racisme de M. O'Leary... (Credit Be.One)»
#StopIslamophobia
#StopRacism

HUFFINGTONPOST.FR
Pour le PDG de Ryanair, les contrôles aux aéroports doivent...
Michael O'Leary, connu pour ses déclarations provocatrices, a déclaré qu...

73 19 141

Le patron de Ryanair avait tenu des propos offensants lors d'une interview dans un quotidien britannique, The Times, le 22 février 2020, laissant entendre que des contrôles renforcés doivent être menés car les terroristes « *sont généralement des hommes de confession musulmane* ». Suite à l'émoi, il n'aura pas fallu attendre 24h pour voir le patron présenter ses excuses « *pour toute offense causée à un groupe* ».

Des responsables de la communauté musulmane en Grande-Bretagne avaient réagi en qualifiant ces propos d'« islamophobes » et en appelant au boycott. Rappelons qu'en

Belgique, Ryanair dessert plusieurs villes dans des pays majoritairement musulmans, ce qui a suscité aussi des réactions légitimes d'élus et d'organisations de lutte contre la xénophobie et l'islamophobie.

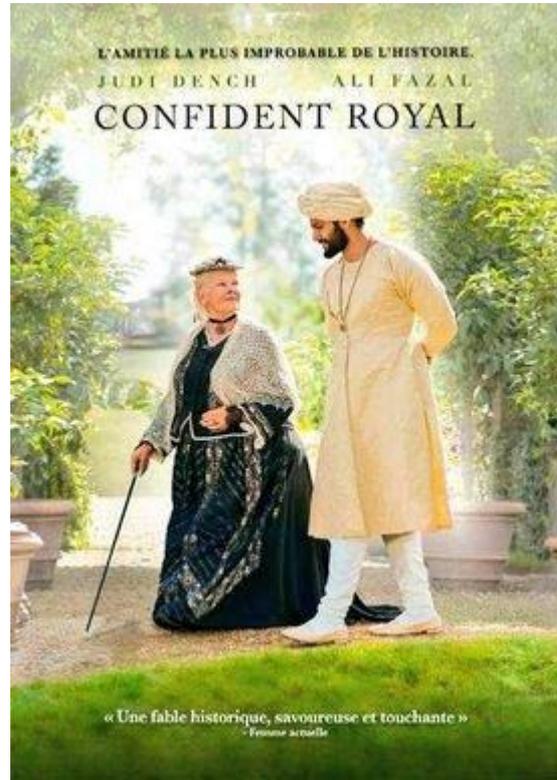
CINÉMA ET HISTOIRE – CONTRIBUTION MUSULMANE HINDOUE A LA COUR D'ANGLETERRE

Confident royal, ou Victoria et Abdul, est un film biographique britannique réalisé par Stephen Frears.

Ce film, basé sur des faits historiques peu connus, met en valeur une contribution musulmane hindoue, dans l'histoire de la Reine Victoria d'Angleterre.

Au grand dam des membres de la cour, la Reine accorde de nombreux honneurs à son serviteur indien Mohammed Abdul Karim.

Une manière de déconstruire certains préjugés envers les musulmans et de mettre en évidence la tolérance et le respect, en matière de classes sociales également.



Gentse moskeeën openen de deuren voor mocht er extra ruimte nodig zijn voor coronapatiënten

de VGM. « *Après tout, la solidarité est très importante dans l'Islam, et nous voulons savoir quels sont les besoins des hôpitaux, afin de pouvoir aider. Les consultations montrent que les hôpitaux de Gand font un excellent travail et sont bien préparés. Nous savons qu'il n'y a pas encore de pénurie de capacité. Néanmoins, les mosquées de Gand ouvrent leurs*

SOLIDARITÉ ET LUTTE CONTRE LE COVID – LES MOSQUÉES DE GAND PRÊTES À OUVRIR LEURS PORTES AUX PATIENTS CORONA

L'Association des mosquées de Gand (VGM) tend la main aux hôpitaux de Gand. Les mosquées sont disposées à ouvrir leurs espaces pour être utilisés, si nécessaire, pour lutter contre le virus. Les bénévoles de ces mosquées ont aussi affiché leurs disponibilités pour soutenir les actions sanitaires, notamment pour de l'aide alimentaire.

Abderrazak El-Omari, vice-président

FACE AU CORONAVIRUS, SOYONS TOUS UNIS POUR SAUVEZ DES VIES.



ILS SAUVENT DES VIES EN RISQUANT LA LEUR. SOUTENONS NOS HEROS DES SOINS MEDICAUX.

Depuis le début de la crise du coronavirus, le personnel médical est en première ligne pour soigner les malades et leur offrir les meilleurs soins au quotidien. Ils ont besoin de notre soutien pour poursuivre leur mission. Chaque jour, ils sauvent des vies. Chaque jour, ils risquent leur vie.

L'argent récolté servira à acheter des équipements de protection du personnel médical et du matériel d'assistance respiratoire pour les hôpitaux situés en Province de Liège. Chaque citoyen peut participer à cette campagne de collecte de fonds.

ENSEMBLE, AGISSONS CONTRE LE CORONAVIRUS. FAISONS UN DON : **BE27 0682 4076 8373**

Communication : Soutien hôpitaux Province de Liège



Une initiative de l'Union des Mosquées de la Province de Liège (UMPL)
Info : ALI COUNAIN - 0497784194

espaces pour être utilisés, si nécessaire, pour lutter contre le virus. Certaines mosquées sont trop petites pour cela, mais dans les grandes mosquées, si nécessaire ».

Une autre initiative de solidarité dans la lutte nationale contre le covid19 fut la collecte d'argent de l'Union des Mosquées de la Province de Liège (UMPL) qui a pu donner 50000€ au Centre Hospitalier Régional La Citadelle.

Rappelons par ailleurs que le Ministre de la Justice, Koen Geens a déclaré : « Les musulmans ont eu un comportement [social] exemplaire pendant le Ramadan » sachant notamment les efforts consentis pour ne pas se rassembler lors des veillées de prières dans les mosquées.

POLITIQUE – DES ÉLUS EXPRIMENT LEURS BONS VŒUX À L'OCCASION DE LA FÊTE DE L'AÏD-EL-FITR QUI CLÔTURE LE MOIS SACRÉ DE JEÛNE DU RAMADAN

Les partis politiques et les élus ont été, comme chaque année, nombreux à souhaiter leurs bons vœux à la communauté musulmane à l'occasion du mois sacré de jeûne du Ramadan. En cette année spéciale liée à l'épidémie de coronavirus, une mention spéciale est accordée à la Première Ministre, madame Sophie Wilmès, qui a souligné les efforts durant ce mois important et a souhaité une bonne fête. Une première dans notre pays.

 **Sophie Wilmès**  @Sophie_Wilmes · 24 mai 2020

Je souhaite aux musulmans de Belgique et d'ailleurs une bonne fête #EidAlFitr #Ramadan Même si cette année vous n'avez probablement pas pu célébrer avec toutes celles et tous ceux qui vous sont chers, j'espère que cela reste malgré tout un beau moment de convivialité. #EidMubarak





CCIB - Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique @ · 26 mai 2020 ...
 Merci @francoisdesmet, président de @defi_eu pour ces mots chaleureux à l'occasion de #AidAlFitr. L'épidémie de #covid19 a fait de ce jour de fête un moment particulier, mêlant à la fois le confinement et les retrouvailles.
 #HappyEid #respect



François De Smet

7 h · 🌐

Belle fête de l'Aïd el-Fitr à tous nos compatriotes musulmans. Les circonstances étaient difficiles pour une fête pleinement familiale et conviviale, mais j'espère que, d'une manière ou d'une autre, cela aura été un moment de joie et de sérénité pour chacun.



André Flahaut
 @andreflahaut

À tous les amis #musulmans de #Belgique et d'ailleurs, je souhaite, malgré le #COVID-19, un beau mois de #Ramadan. Les valeurs de partage, de #paix et de #solidarité sont plus essentielles que jamais. Ces valeurs se renforcent dans nos cœurs. Prenez soin de vous & de vos proches



9:03 AM · 24 avr. 2020 depuis Nivelles · Twitter for Android

Bart Somers @BartSomers · 18 avr. 2020

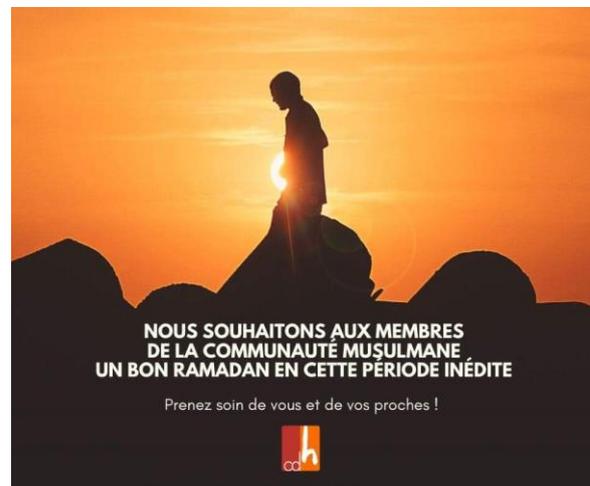
De ramadan is één van de belangrijkste pijlers van het islamitische geloof. Maar tijdens deze coronacrisis is het belangrijk om onze verantwoordelijkheid te nemen. Bekijk dit filmpje en verspreid deze boodschap! #samenerdoor



WIJ WENSEN JE EEN
 FIJN SUIKERFEEST!



prettig
 suikerfeest.



NOUS SOUHAITONS AUX MEMBRES
 DE LA COMMUNAUTÉ MUSULMANE
 UN BON RAMADAN EN CETTE PÉRIODE INÉDITE

Prenez soin de vous et de vos proches !



PROFILAGE ETHNIQUE – CHRONIQUE DE SAFIA KESSAS : « IL S'APPELAIT ADIL, IL AVAIT 19 ANS »

Dans la soirée de vendredi, Adil, un jeune Anderlechtois de 19 ans, succombe à un choc frontal avec un véhicule de police. La journaliste de la RTBF, Safia Kessas, publie un article avec des messages forts dont voici quelques extraits :



« Un jeune a pris son scooter sans doute pour se faire plaisir, et acheter des victuailles, pour mater un film comme disent ses amis. Ce jeune est mort, percuté à pleine vitesse par un véhicule de police qui venait en contresens. (...) Sur les réseaux sociaux, des propos racistes et indécentes circulent à foison. Rien ne peut justifier la mort d'un jeune de 19 ans. Oui. Il avait des défauts comme tout le monde, comme tout le monde. (...)

Mais pourquoi a-t-il fui alors s'il n'avait rien à se reprocher ? Peut-être la peur d'un PV, un réflexe, une mauvaise décision. Une étude d'Amnesty International nous rappelle cruellement que la moitié des policiers ayant participé à une enquête, a admis un problème de profilage ethnique et la même proportion a décrit des pratiques douteuses.

Si les agents savent que tout contrôle doit reposer sur un motif légitime, ils se fient surtout à leur intuition. Mais ces intuitions sont souvent liées à des stéréotypes, que les agents contribuent consciemment ou non à perpétuer, regrettent les auteurs de l'étude. Adil comme beaucoup de jeunes des quartiers avait sans doute intériorisé cette réalité depuis longtemps. »

Ce texte a été partagé en tout cas 21830 fois.

Lire le texte complet : https://www.rtbef.be/info/dossier/chroniques/detail_il-s-appelait-adil-il-avait-19-ans-safia-kessas?id=10481609

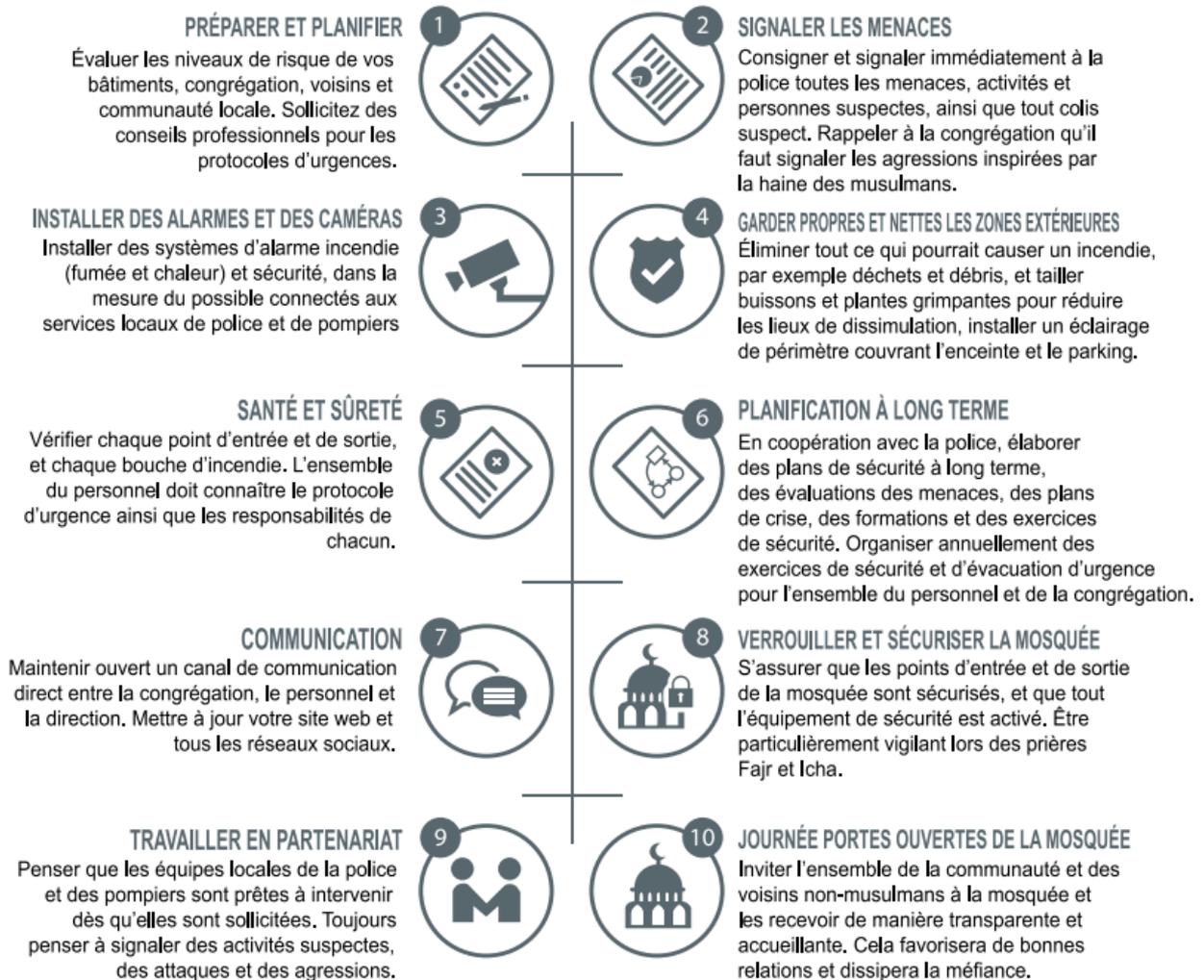
PUBLICATION INTERNATIONALE (OSCE) – COMPRENDRE LES CRIMES DE HAINE CONTRE LES MUSULMANS ET RÉPONDRE AUX BESOINS DES COMMUNAUTÉS MUSULMANES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Cette publication inédite, réalisée par l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) et vise à informer les décideurs et les communautés islamiques locales des solutions pour lutter contre la haine et la xénophobie.

Pour télécharger la brochure (disponible en plusieurs langues) : <https://www.osce.org/odihr/muslim-security-guide>



CONSEILS PRATIQUES AUX MOSQUÉES, AUX CENTRES ISLAMIQUES ET AUX MADRASAS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE SÛRETÉ



ART ET PHOTOGRAPHIE – MONTRER LA DIVERSITÉ DES COMMUNAUTÉS MUSULMANES

Voici une très belle réalisation de l'artiste Qasim Arif (illm) qui montre, en calligraphie et en photo, la diversité des communautés musulmanes en ce mois de Ramadan. Il s'agit d'une manière d'élargir notre regard sur une partie de notre population et de lutter contre les préjugés et les amalgames envers les musulman.e.s.



COMMUNICATION D'ENTREPRISES INCLUSIVES ET VALORISANT LA DIVERSITÉ

De nombreuses entreprises, tant du secteur public que privé, développent une politique proactive en matière de diversité, notamment culturelle et religieuse. Grâce à des campagnes encourageantes valorisant tous les profils, les entreprises actives dans le secteur de la diversité arrivent à recruter de nombreux talents et à s'adresser à tous les client.e.s !



MOBILISATION
CITOYENNE
INTERSECTIONNELLE
EN FAVEUR DE LA
LIBERTÉ DE CHOIX EN
MATIÈRE DE PORT DU
FOULARD

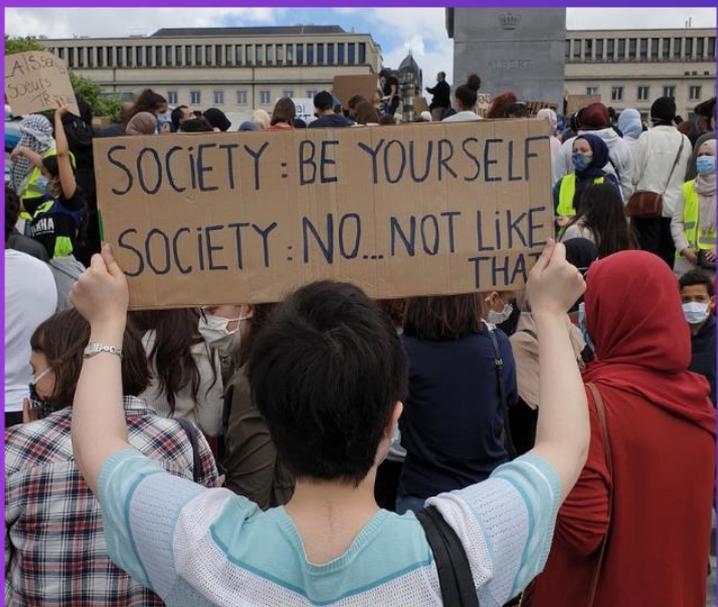


BRUXELLES - 5 JUILLET 2020

EN PARTENARIAT
AVEC







4. Dix recommandations pour lutter efficacement contre l'islamophobie

Ce rapport chiffres du CIIB met en évidence la réalité qualitative et quantitative de l'islamophobie en Belgique. Il ne s'agit que de la partie visible de l'iceberg.

Notre société doit absolument développer les outils pour mesurer au mieux la réalité du racisme et de la xénophobie (pour comprendre les mécanismes de rejet et apporter des solutions basées sur les principes des droits fondamentaux qui constituent le socle de toute société démocratique moderne).

Le CIIB formule les recommandations suivantes :

- I. **créer et renforcer les espaces d'écoute et de paroles des personnes qui s'estiment victime d'actes de rejet, de discrimination ou de haine** (que ceux-ci soient avérés ou non). Il manque de lieux de bienveillance, d'écoute et de confiance pour les victimes d'actes de rejet. Ce travail est urgent et nécessaire, d'abord au niveau local et dans les lieux de vie des victimes de xénophobie.
- II. **travailler avec les milieux académiques et institutionnels de manière à développer des méthodes harmonisées de collecte de données pertinentes** pour mesurer les cas de discriminations, de harcèlements, de délits de haine. Ces indicateurs peuvent contenir des éléments spécifiques à des formes d'exclusion différentes et/ou croisées (islamophobie, antisémitisme, négrophobie, anti-tsiganisme...) ainsi que des veilles stratégiques de groupes xénophobes et extrémistes qui alimentent la fracture sociale et interculturelle.
- III. **reconnaitre les personnes musulmanes (et notamment les femmes portant un foulard) comme un groupe cible fragilisé et victime de discriminations intersectionnelles** afin de développer des politiques inclusives visant à leur participation effective dans les domaines clés (enseignement, formation, emploi, accès à la culture et aux loisirs...)
- IV. valoriser les résolutions de conflits haineux ou d'actes de discriminations **en mettant en évidence les initiatives en faveur de l'inclusion qui promeuvent l'égalité, le dialogue et le respect de chacun.**

- V. sensibiliser les médias et les responsables politiques** sur le rôle fondamental qu'ils jouent dans la déconstruction ou la propagation de préjugés ou de sentiments de rejet à l'encontre des personnes musulmanes dans notre pays. Donner davantage la parole aux principaux concernés dans les débats publics relatifs à ces questions mais aussi d'autres débats de société en lien avec leur domaine d'expertise.
- VI.** construire et implémenter un **plan d'action interfédéral contre le racisme** (cf. NAPAR⁵) avec un volet de mesures spécifiques pour lutter contre l'islamophobie, en ce compris les violences structurelles, institutionnelles et intersectionnelles.
- VII.** sensibiliser les acteurs de la justice sur la nécessité de ne pas laisser impunis les auteurs d'actes islamophobes ou de messages incitant à la haine sur Internet et les réseaux sociaux, a fortiori lorsque ceux-ci sont membres de groupes xénophobes organisés (groupes identitaires ou d'extrême-droite). Il est urgent de **mettre en place la circulaire COL13/2013⁶**, circulaire relative à la politique de recherche et de poursuite en matière de discriminations et de délits de haine, **et notamment de pouvoir enregistrer dans les commissariats de police les plaintes en raison du caractère islamophobe**. Donner l'accès aux organisations à la liste des policiers et des magistrats de référence en matière de lutte contre les délits de haine.
- VIII.** mettre en place une **cellule veille islamophobie** en partenariat avec Unia, les acteurs du monde de la justice et de la police afin d'assurer une meilleure communication et coordination en matière de lutte contre les délits de haine et crimes islamophobes.
- IX.** faire coopérer les agents publics et les institutions avec les organisations de la société civile qui ont de l'expérience dans la lutte contre l'islamophobie et la discrimination afin de **mieux comprendre l'efficacité et mieux évaluer l'impact des mesures de lutte contre le terrorisme et la radicalisation sur les droits humains** et le respect de l'État de droit.
- X.** mettre en place des **formations notamment à l'attention des responsables de lieux communautaires et des acteurs locaux** (mosquées, centres islamiques...) pour apprendre à faire face à des actes de haine (qui contacter au niveau local ? Comment assurer la protection et la vigilance des lieux ?)

Pour assurer le suivi et la mise en œuvre de ces recommandations, les organisations comme le CIIB ont besoin d'un financement public structurel afin de poursuivre leur travail d'intérêt général et leurs actions de lutte contre la xénophobie et de promotion/préservation des droits humains.

⁵ <https://naparbelgium.org/>

⁶ <https://www.unia.be/fr/legislation-et-recommandations/legislation/circulaire-relative-a-la-politique-de-recherche-et-de-poursuite-en-matiere>

5. Conclusion : les antitoxines de l'inclusion pour une société plus respectueuse

Ce rapport chiffres présente les faits et actes islamophobes pour l'année 2020.

119 requêtes ont été déclarées au CIIB, dont 105 signalements, 14 demandes d'informations, 73 dossiers, parmi lesquels 48 dossiers sont islamophobes et 31 dossiers sont également en infraction avec la législation anti-discrimination.

L'année 2020 fut particulière en raison des mesures de sécurité liées à l'épidémie mondiale du covid19. Il y a eu une diminution des interactions entre les citoyens et cela se traduit aussi par une diminution du nombre de signalements et de dossiers. Par contre, la haine islamophobe a augmenté dans l'espace virtuel d'internet avec des propos incitant à la haine et des menaces.

Cette année encore, les victimes de l'islamophobie sont majoritairement des femmes. Contrairement aux autres années où les domaines les plus représentés sont l'enseignement et la formation, l'emploi, Internet et la vie en société, la crise covid19 a vu en 2020 une augmentation très importante des actes islamophobes dans le monde virtuel.

Enfin, toute l'équipe du CIIB remercie chaleureusement ses partenaires dans la lutte commune contre la xénophobie, l'islamophobie, le racisme et la haine. Merci à nos bénévoles pour leur implication en faveur de la protection et la promotion des droits humains.

À défaut de pouvoir développer un vaccin contre les simplismes et la xénophobie, nous devons continuer à agir ensemble pour faire reculer la bêtise humaine et la haine, car en fin de compte, nous avons tou.te.s à gagner à vivre dans une société plus inclusive. Quand l'islamophobie se nourrit des extrémismes, l'inclusion se nourrit des solutions.

Annexe 1 : limites dans la collecte de données

Depuis maintenant plusieurs années, le CIIB travaille avec le soutien de spécialistes pour produire des chiffres qui objectivent la réalité de l'islamophobie en Belgique, en partenariat avec des acteurs de la société civile et des institutions publiques.

Malheureusement, il faut reconnaître que ces chiffres ne représentent pas toute la réalité de l'islamophobie en Belgique mais une photographie, partielle et malgré tout utile, en fonction des signalements déclarés au CIIB durant l'année 2020. Il ne s'agit donc que de la partie visible de l'iceberg et il convient de souligner la difficulté pour les victimes à pouvoir rapporter des actes de rejet ou de violence dont elles ont fait l'objet.

Pour comprendre cette situation, il convient de pouvoir prendre en compte des éléments contextuels :

- Les citoyens de confession musulmane n'osent pas rapporter les actes de violence dont elles font l'objet de peur de s'exposer davantage à des représailles ou à une couverture médiatique qui leur porterait préjudice. Le CIIB tente de sensibiliser les personnes concernées sur la nécessité d'oser déclarer ces incidents mais les appréhensions restent présentes,
- Certaines discriminations ou infractions sont de type « institutionnel » et les victimes estiment ne pas pouvoir rapporter à l'État une injustice dont l'auteur est précisément la puissance publique aussi. Certains discours politiques de rejet renforcent la méfiance des personnes musulmanes à rapporter à l'État ou aux institutions afférentes des faits islamophobes. Certains rapportent aussi des contacts avec la police qui n'accordent pas d'importance à leur propos et/ou qui refusaient parfois même purement et simplement d'acter leur plainte,
- Beaucoup de personnes ne connaissent pas la loi et il leur apparaît inutile de dénoncer les actes dont elles sont victimes, voire de se rendre à la police pour déposer plainte. Le peu de suite donnée à leur plainte décourage aussi certaines victimes (ainsi que la lenteur administrative du traitement de leur dossier),
- Les signalements provenant des réseaux sociaux ne représentent qu'une infime partie de ce qui existe et le CIIB lutte contre les messages de haine sur le net, en partenariat avec d'autres acteurs.

C'est précisément pour lutter contre le sous-rapportage que le CIIB développe des partenariats avec d'autres organisations et avec des responsables issus des communautés musulmanes de Belgique afin de pouvoir fournir des chiffres plus représentatifs de la réalité de l'islamophobie en Belgique.

Annexe 2 : liste des 48 dossiers islamophobie en 2020

Voici la liste des 48 dossiers islamophobie qualifiés par le CIIB après analyse comme islamophobes. Pour chaque dossier, la qualification infractionnelle est ajoutée (pas d'infraction avec la leg. AD (législation anti-discrimination), discrimination, harcèlement, incitation à la haine, délit de haine). Afin de garantir la confidentialité, les dossiers ont été anonymisés dans la mesure du possible.

Trois dossiers islamophobie ont pu être directement liés au contexte covid.

N°	Objet/ Description	Qualification infractionnelle
1	Suspension d'un douanier suite à des vidéos à caractère islamophobe, homophobe et complotiste.	Pas d'infraction à la leg. AD.
2	Incitation à la haine islamophobe sur les réseaux sociaux : <i>"L'Arabie Saoudite ne veut pas d'église chez eux! Suivons leurs exemples. Supprimons toutes les mosquées de chez nous". "Belgique: À Bruxelles, 90% des allocataires sociaux sont d'origine étrangère. Cette ville est en voie de paupérisation à cause de l'immigration".</i>	Incitation à la haine
3	Refus d'accès à une session d'examens par la direction d'une haute école bruxelloise à une étudiante portant le foulard.	Discrimination
4	Propos islamophobes incitant à la haine et apologie du terrorisme à la suite à la prière mortuaire sur le prédicateur Rachid Haddach. <i>"Des grenades dans cette foule de dégénérés. On est en Belgique bon sang de bon soir"</i> <i>"dommage que je n'ai plus mon camion"</i>	Incitation à la haine
5	Dénonciation d'une publication islamophobe sur Facebook : représentation d'un musulman prénommé Mohamed en train de se faire sodomiser par un cochon : <i>"Put'n the "ham" in Mohamed"</i>	Pas d'infraction à la leg. AD.
6	Interdiction faite par une école bruxelloise à une maman portant le foulard d'accompagner son enfant lors d'une sortie extra-scolaire.	Discrimination
7	Dénonciation de propos haineux incitant au crime de haine en commentaire de la publication d'un responsable politique de confession musulmane : <i>" éradiquons cette vermine. Le Führer s'est trompé de gens en 40" " une bombe la dessus (la Mecque) mais quand c'est rempli svp"</i>	Incitation à la haine
8	Conversation sur Instagram d'un groupe d'une classe de 4 ^e secondaire. Propos xénophobes/ islamophobes à l'encontre de (migrants et arabo-musulmans) incitant au crime de haine :	Harcèlement

	<p>"C'est une arabe c'est jamais beau ... une tête de fouteur de merde"</p> <p>"une seule solution ... l'extermination"</p> <p>"On les coulent"</p> <p>"On met des mines dans l'eau et boum" ; "Avec leur PUTAIN DE MOSQUÉE"</p> <p>"les arabes ils vivent pour faire mourir la Belgique"</p> <p>"Votez au 377 1 pour voile 2 pour piercing 3 pour extermination"</p>	
9 (covid)	<p>Propos stigmatisants, racistes et islamophobes en commentaire d'une publication Facebook attaquant directement la requérante ainsi que les réfugiés se trouvant gare du nord et gare du midi à bxl en n'hésitant pas à lier la propagation du COVID19 avec la non fermeture de commerces "ethniques" : "Sorry, I don't recognize Sharia courts"</p> <p>"Wash your clothes on a high temperature and wash your hands afterwards, to keep the China Virus at bay" " In Belgium, criminals, terrorists, illegals, rapists... have more rights than hardworking Belgian Expats. These kind of crimes are happening more and more in places like Gare du NOrd and Gare du Midi, where lots of illegals gather. " A 39yo from Schaerbeek died for the China virus... How can we stop the China Virus if these markets continue? ... This is the other side of "diversity...."</p>	Pas d'infraction à la leg. AD.
10	<p>Propos islamophobes, racistes en commentaire de publications concernant les émeutes suite à la mort de Adil (2 publications Facebook + 1 article de RTL) : « <i>tiré dans le tas et ils vont se calmé....</i> " <i>utiliser des vraies balles au lieu des balles en caoutchouc</i> " <i>trop triste que nous ne puissiez pas tirer... " " AK47: anti moustique efficacité garantie. Si Dieu le veut.</i>"</p>	Incitation à la haine
11	<p>Propos insultants et tendancieux en commentaire d'un article de presse concernant les émeutes suite à la mort de Adil, jeune bruxellois de confession musulmane.. : " <i>Il n'avait qu'à s'arrêter ce brave Adil.... Sûrement encore un gars qui n'avait rien à se reprocher. Ils sont maîtres dans l'art d'inverser les rôles ceux là. Allez, je vais me faire traiter de facho ou de raciste. Allah va arranger ça.</i>"</p>	Pas d'infraction à la leg. AD.
12	<p>Propos incitant à la haine en commentaire d'un article de presse suite au décès du jeune Adil : " tirer a vue..et bon débaras ensuite en fosse commune..." "Tirez à balle réelles".</p>	Incitation à la haine
13 (covid)	<p>Dénonciation de propos déshumanisants islamophobes, incitants à la haine, à la violence et à commettre un acte terroriste envers les musulmans suite à une difficulté à pouvoir entrer dans un bus à cause des restrictions covid. Voici le message publié sur Facebook : "Appellez l'armée sinon on ferra notre propre loi et je ne serai pas tendre. Rien à foutre de crs parasites. Qu'ils rentrent chez eux ! Si jamais je met la main sur une arme comme le FNP90 , faudra allez à la mosquée. Ce que je trouve inadmissible dans notre pays catholique. Ce sont eux qui viennent chez nous et on devrait se plier à leur exigences ! Hors de question ! Qu'ils crèvent. Ce sont des animaux."</p>	Incitation à la haine

	<p>" Qu'on les tue!"</p> <p>" il y a la fête du mouton, pq pas la fête des musulmans? On les égorge dans la sdb!"</p>	
14	Tag islamophobe (dégradation de bien public) <i>"fuck muslims"</i> dans une grande ville wallonne.	Délit de haine
15	Utilisation de la cause animale pour tenir des propos stigmatisant les arabo-musulmans sur internet <i>" je parle des arabes qui se servent de leur religion pour ne pas stéréliser. Pourquoi eux? Pare que c'est avec eux que nous rencontrons le plus de problème sur le terrain. ... Ras le bol de tous ces gens... Peu importe votre race, peu importe votre religion, vos excuses bidons, ... y en a marre"</i>	Pas d'infraction à la leg. AD.
16	Dénonciation d'un nouveau groupe Facebook contre la création du centre Fedasil à Mouscron. Ce groupe contient. de nombreuses publications sexistes, racistes, xénophobes et islamophobes.	Incitation à la haine
17	Discrimination à l'embauche dans un call center en raison du port du foulard.	Discrimination
18	Commentaire incitant à la haine et faisant l'apologie du terrorisme suite à la découverte d'un obus dans le jardin privé d'un résidant verviétois : "va la déposer rue de Dison ou hodimont" (ndlr : deux rues dans une quartier populaire)	Incitation à la haine
19	Discrimination dans l'accès aux services d'une pépinière + attaque verbale et "physique" d'une cliente portant le foulard. <i>"je ne veux pas de client comme vous"</i> (ndlr : le vendeur a poussé la cliente)	Discrimination
20	Agression verbale d'une dame sur la voie publique en raison de son appartenance supposée à l'islam alors que la victime ne portait aucun signe visible d'appartenance (jeans + T-shirt manche courte) : "sale pute de musulmane".	Autre
21	Dénonciation de comportements racistes/islamophobes de la part d'un professeur à l'encontre d'élèves perçus comme musulmans dans une école professionnelle.	Harcèlement
22	Refus d'accès à une attraction en raison du port du foulard à Plopsaland.	Discrimination
23 (covid)	Interdiction faite à une femme portant le foulard d'accéder à un supermarché dans une ville wallonne. Celle-ci utilisait son foulard pour couvrir son nez et sa bouche (mesure covid).	Discrimination
24	Suite à la publication de la carte blanche de Florence Hainaut concernant les interdictions du port du foulard, une personne ayant été consultée pour la rédaction de cette prise de position publique est devenue la cible de Cyber harcèlement, incitation à la haine, ...	Harcèlement

25	Dénonciation de commentaires racistes et islamophobes en réaction à la publication d'une vidéo d'un particulier dénonçant le déclin socio-économique d'une ville wallonne : <i>"Vous ressemblez à des sacs poubelles ambulants (ndlr :en référence au jilbab sur la photo de profil de la cible) ne vous en déplaie. Vos frères et vos maris ont des maîtresses pour satisfaire leurs egos et vous fermez les yeux. Vos hommes peuvent s'habiller comme ils veulent. on devrait vous faire payer une amende salée jusqu'à vous quittez la Belgique. La Belgique est un pays judéo chrétien et ne sera jamais islamique. La charia ne rentrera pas. S'il le faut on fera une autre croisade pour sauver le chistianisme. Vous faites nivellé vers le bas notre pays. vous ne sez pas belge. Je ne vous reconnez pas belge. Je suis contre la nationalité et la loi du sol pour éviter les dérives d'aujourd'hui. J'espère que le belge de souche se réveillera. "</i>	Autre
26	Discrimination foulard dans l'accès à la formation d'agent en accueil et tourisme dans une école bruxelloise de promotion sociale	Discrimination
27	Publication d'une caissière portant le foulard dans un magasin Action sans accord de l'intéressée : <i>«ce samedi matin au magasin Action, rue Lucien Defays, je me suis retrouvée avec une caissière manches longues et voilées, j'ai été choquée. Voir photo.»</i>	Autre (législation relevant au droit à l'image)
28	Slogans islamophobes lors de la marche "contre l'impunité" à Ostende qui a rassemblé plus de 300 personnes le 30/08/2020 en contestation à l'impunité des protagonistes des altercations qui s'étaient produites qq semaines plus tôt entre des groupes de jeunes notamment Bruxellois issus de minorités. "Musulmans parasites" "Eigen volk eerst (notre peuple d'abord)"	Incitation à la haine
29	Violation de "domicile" et destruction/"profanation" d'un gîte occupé par une famille musulmane (dont certains avec un signe visible d'appartenance à l'islam) ainsi que de leur véhicule par 3 individus cagoulés qui ont jeté des boyaux et un crucifix plein de sang dans et autour d'un gîte avant de prendre la fuite.	Délit de haine
30	Professeur de religion islamique victime de cyberhaine sur les réseaux sociaux (diffamation et calomnie islamophobe, atteinte à son honneur...) : <i>« le fait même qu'une personne dont les liens révélés avec les FM (ndlr :Frères Musulmans) sont nombreux, forts, et constant soit professeur d'islam pour des adolescents dans le contexte des Daeschiens belges en Syrie est un pur scandale ».</i> <i>« c'est la REPRESANTANTE des professeurs de religion islamique et elle est juste assez en phase avec l'islamisme pour intervenir dans leurs évènements publics. Je dois rappeler combien de musulmans belges sont partis en Syrie rejoindre l'EI (ndlr : État islamique) ? Combien d'élèves ? »</i>	Pas d'infraction à la leg. AD.

31	Interdiction faite par le directeur d'un institut de promotion sociale à Charleroi, à une dame majeure de poursuivre ses études en section assistante pharmacie en raison du port du foulard.	Discrimination
32	Attitude inacceptable et propos dénigrants de la part d'un infirmier envers une patiente en raison du port du foulard.	Pas d'infraction à la leg. AD.
33	Licenciement abusif d'un aumônier islamique en raison de son appartenance religieuse suite à des accusations diffamatoires de lien avec des milieux « radicaux »	Discrimination
34	Exclusion d'une étudiante d'un cours en raison du port du foulard dans une haute école bruxelloise.	Discrimination
35	Interdiction du port du foulard pour une étudiante majeure dans un Institut de promotion sociale à Nivelles	Discrimination
36	Interdiction du port du foulard à une étudiante adulte lors d'une sortie extra-scolaire par une haute école bruxelloise.	Discrimination
37	Dénonciation d'une publication sexiste et islamophobe publiée par une association flamande « Femmes contre l'islamisation » et relayée par un enseignant sur son mur Facebook.	Pas d'infraction à la leg. AD.
38	Propos islamophobes incitant à la haine et à la discrimination des musulmans sur Twitter (compte Nazilislam) « <i>C'est pour ça qu'il est urgent de fermer et interdire les écoles coraniques #islamhorsdeurope</i> »	Incitation à la haine
39	Agression physique et verbale d'une famille musulmane dont épouse enceinte de 7 mois sur le parking de leur immeuble par un groupe de déménageurs flamands. "on va casser de l'arabe"	Délit de haine
40	Dénonciation de propos incitant à la discrimination, sous motif de neutralité, tenus sur une chaîne publique. (contexte : meurtre de Samuel Paty en France)	Pas d'infraction à la leg. AD.
41	Une employée portant un foulard sur son lieu de travail a reçu un message islamophobe par une collègue "Décapiter? est-ce l'Islam? Je suis un peu en colère maintenant ... Wtf.... Je n'ai plus confiance en toi. Je te trouve trop radicale ces derniers temps. Trop énervée. Toujours préoccupée par vos propres normes. Aucun respect pour nos normes anciennes. Mon arbre généalogique, qui arrive 1600 ans après J.C.. Tu m'as insultée. Pensez-y juste. Ou, puisque je ne suis pas musulman, cela n'a pas d'importance?Je pense qu'il ne faut pas parler un peu d'histoire. nous allons y arriver" (contexte : meurtre de Samuel Paty en France)	Pas d'infraction à la leg. AD.
42	Profanation de lieu de culte à Liège via deux collages de caricatures de Charlie-Hebdo du Prophète sur les portes d'une mosquée.	Délit de haine
43	Discrimination à l'embauche en raison du port du foulard dans la fonction publique.	Pas d'infraction à la leg. AD.

44	Dénonciation d'accusations mensongères calomnieuses et islamophobes à l'encontre de responsables politiques et d'administrateurs du CCIB en raison de leur appartenance réelle ou supposée à la religion musulmane.	Pas d'infraction à la leg. AD.
45	Dénonciation d'un article diffamatoire contre le CCIB et certains de ses membres.	Pas d'infraction à la leg. AD.
46	Dénonciation d'une interdiction de porter le foulard dans les locaux de la VUB par une jeune étudiante voulant porter le foulard pour des cours d'arabe au sein de cet établissement scolaire.	Discrimination
47	Discrimination à l'embauche : après avoir réussi un entretien d'embauche pour lequel elle a été convoquée, une assistante dentaire a été soumise à la condition d'accepter de retirer son foulard pour pouvoir être engagée. L'aménagement raisonnable proposé par la requérante (porter une charlotte médicale à l'instar d'autres membres du personnel) a même été refusé alors que d'autres assistantes non musulmanes pouvaient porter une charlotte.	Discrimination
48	Email de haine raciste et islamophobe à l'encontre d'une militante arabo-musulmane.	Autre

Annexe 3 : canal de contact pour les requêtes et signalements

Vu la situation exceptionnelle du covid, les prises de contact avec le CIIB ont été impactées. En raison du covid, tous les rendez-vous ont été assurés à distance, soit par email ou téléphone. Afin d'assurer le bon traitement des requêtes et signalements, toutes les demandes sont redirigées vers la boîte mail : sos@islamophobia.be.

En 2020, les victimes ou les citoyens ont pris contact avec le CIIB principalement par email (et consultation en ligne) (84%), par téléphone (4%), ou via les réseaux sociaux (4%).

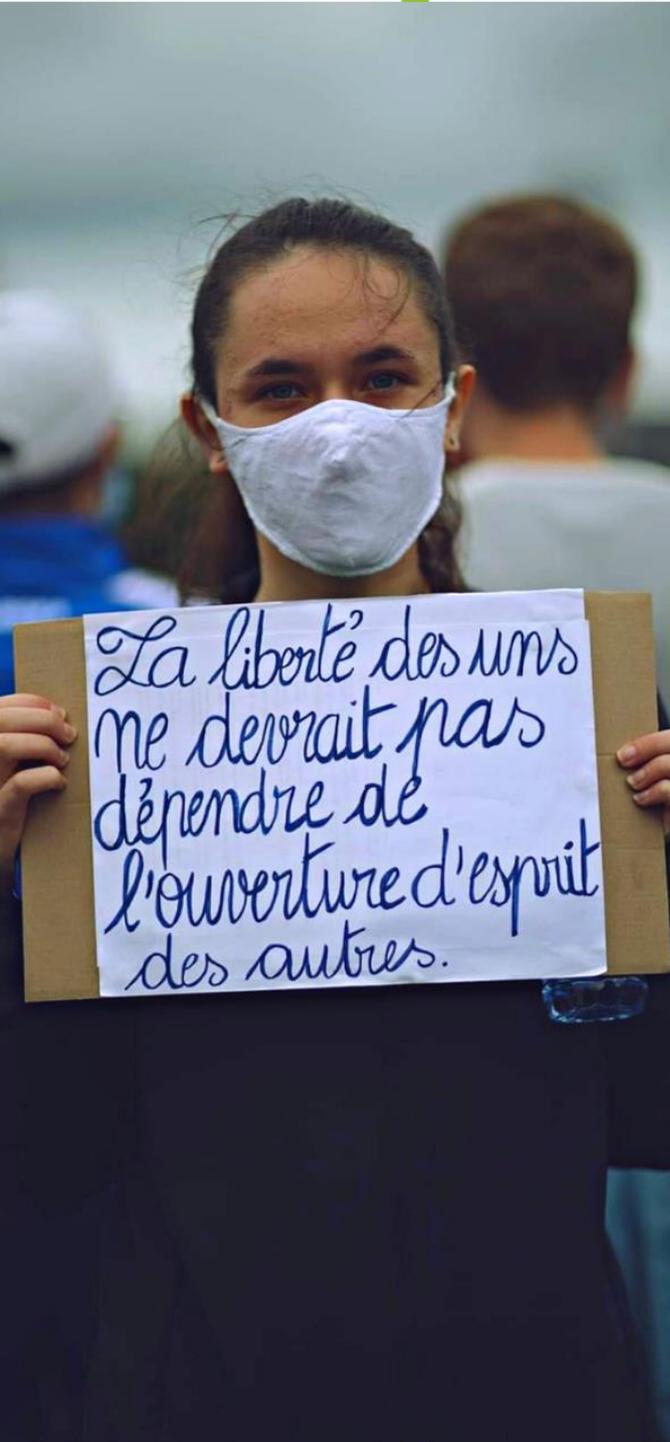
8% des faits islamophobes ont été recensés par autosaisine, via des membres du CIIB (notamment le réseau des Veilleurs de l'Islamophobie en Belgique – VIB)



Figure 14 : Canal de contact vers le CIIB pour les requêtes en 2020 (N=119)

Faire reculer ensemble l'islamophobie est possible.

**Votre aide et votre soutien garantissent
notre indépendance et notre efficacité.**



**C'est pourquoi
je soutiens le Collectif
pour l'Inclusion et
contre l'Islamophobie
en Belgique.**

Comment ?

- En nous faisant connaître auprès de vos proches et/ou de votre organisation
- En vous abonnant à nos réseaux sociaux et en diffusant nos publications
- En nous soutenant financièrement par un don :

BE10 5230 8069 6904



**L'ISLAMOPHOBIE
SE NOURRIT DES
EXTREMISMES.**

**L'INCLUSION
SE NOURRIT DES
SOLUTIONS.**

**NON À
L'ISLAMOPHOBIE**



**OUI À
L'INCLUSION**



**Collectif pour l'Inclusion
et contre l'Islamophobie
en Belgique**

NOTRE VISION

Le Collectif pour l'Inclusion et contre l'Islamophobie en Belgique (CIIB) est une association qui promeut une société inclusive, fondée sur le respect des droits humains.

NOTRE MISSION

Le CIIB travaille au quotidien à construire collectivement des solutions et des alternatives avec les citoyens discriminés et la société pour faire reculer le racisme, en ce compris la xénophobie et l'islamophobie.

NOS VALEURS

**Liberté & Justice
Respect & Solidarité
Responsabilité & Citoyenneté
Inclusion & Équité**